



CHAMPIONNAT DE FRANCE BENCH REST LA FARE LES OLIVIERS 2026 Fiche d'engagement Individuelle

REPLIR EN LETTRES CAPITALES

N° LICENCE		N° ASSO		CATEGORIE D'AGE		
CLUB						
NOM			PRENOM			
- ETRANGER	☐	(1)	- HANDICAPE PHYSIQUE	☐	(1) (Cas particuliers éventuels)	
SEXE (M ou F)	☐	NE(E) LE				
MAIL						
TELEPHONE FIXE / PORTABLE						
GAUCHER :	OUI	☐	(1)	NON	☐	(1)
UTILISE LES MEMES GIROUETTES QUE : NOM ET PRENOM DU TIREUR						
UTILISE LA MEME ARME QUE : NOM, PRENOM DU TIREUR, DISCIPLINE						

(1) Eventuellement, cochez la ou les case(s) concernée(s).

(2) Inscrire la place réalisée à l'issue des matches de qualification.

EPREUVES (1)	PLACE DE QUALIFICATION (2)
999 - CARABINE HUNTER 100M et 200M ou CRITERIUM "VARMINT FOR SCORE"	OPEN
998 - CARABINE LEGERE 100M et 200M	OPEN
997 - CARABINE LOURDE 100M et 200M	OPEN

ATTENTION

Les fiches d'engagement seront traitées dans l'ordre d'arrivée à la FFTIR.
Les premiers inscrits pourront, à condition qu'ils aient satisfait aux principes de qualification requis, participer aux championnats de France et recevront un courrier de confirmation.
Les autres tireurs ne pourront pas participer à la compétition.

INSCRIPTIONS :

Pour être enregistrés, les engagements doivent comporter les trois signatures, être remplis sans erreur ni omission, et être envoyés à la F.F.Tir dans les délais fixés.

N'envoyez pas de chèque, attendez la facture club.

A l'issue de la limite d'engagement, le service comptable de la F.F.Tir éditera pour chaque club une facture de l'ensemble des droits d'engagement de ses tireurs

RAPPEL TARIFS

INSCRIPTION : Jeune 30 € - Adulte 40 €

ENGAGEMENT PAR DISCIPLINE : Jeune 20 € - Adulte 25 €

EQUIPE : Gratuite

Toutes les inscriptions prises en compte à la date de facturation seront facturées et aucune possibilité d'avoir ou de remboursement ne sera donnée au club

Le président du club expédiera le règlement correspondant accompagné du talon de la facture au service comptabilité F.F.Tir.

LES SIGNATAIRES ATTESTENT SUR L'HONNEUR UTILISER DES ARMES EN CONFORMITE AVEC LA LEGISLATION EN VIGUEUR (DETENTION ET DECLARATION).

ILS S'ENGAGENT A RESPECTER LA LEGISLATION NATIONALE ET LA REGLEMENTATION FEDERALE CONCERNANT LE DOPAGE (CF.RGS 22/23)

**La présente fiche doit être reçue par mail à l'adresse suivante :
occ@fftir.org**

Avant le :

19 MAI 2026

DATE & SIGNATURE DU TIREUR

DATE, SIGNATURE & CACHET
DU PRESIDENT DE CLUB

CADRE RESERVE A LA FEDERATION FRANÇAISE DE TIR

VISA F.F.Tir

DATE D'ARRIVEE

OBSERVATION